

*Photos du 1er conseil municipal, élection du
maire et des adjoints*



Eclairage du parking et l'église

Après quelques semaines d'attente, le parking de l'école, l'église et la mairie est enfin équipé de son éclairage visant à assurer un niveau d'éclairage optimal, dans un style traditionnel.

Les équipes du SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) ont assuré la coordination et le financement des travaux réalisés par l'entreprise CITEOS de Feurs.

Ce sont les élus du conseil municipal 2001 – 2008 qui ont choisi le modèle s'intégrant parfaitement dans l'environnement et donnant un cachet certain à cette belle réalisation.



Commission Ecole Cantine

La commission Ecole Cantine s'est réunie récemment en mairie, pour étudier le fonctionnement de l'institution scolaire et les modalités pratiques de gestion de la cantine communale. Le choix de conserver une cuisine traditionnelle, élaborée à partir de produits frais et préparée sur place, a été rappelé, même si cette solution s'avère plus coûteuse que des repas d'origine industrielle.

Le bien être de nos chères têtes blondes, associé à une excellente qualité des mets préparés est ainsi préservé.

La commission extra-communale est composée de Mme Virginie Bonnet (élue gestionnaire de la cantine) assistée de Mme Jocelyne Fayolle (ancienne élue, gestionnaire précédente), Mme Françoise Giroux (élue), Mme Nadine Extrat.



Commission Voirie

La commission Voirie a commencé de prendre en charge son domaine d'intervention lors d'une réunion s'étant tenue en mairie début avril en présence du Maire, Jacques Guillermet, et de MM Jean Luc Durris (adjoint chargé de la voirie et la sécurité), Eric Boyer, Patrice Geiger et Olivier Souzy.

Le programme d'entretien des chemins est en cours d'élaboration et sera publié dans le prochain bulletin municipal, afin de diffuser l'information au plus grand nombre.

Nous rappelons que les chemins et fossés privés doivent être entretenus par leur propriétaire respectif, la commune n'assurant (et payant) que l'entretien des bas côtés (fauchage) des chemins intercommunaux. Depuis une réforme adoptée tant par la communauté de commune de Balbigny que le conseil municipal, l'ensemble des voies goudronnées supportant un service public (eau assainissement ou ramassage des ordures ménagères) ou reliant deux villages entre eux sont classés « intercommunal ».

A noter qu'au cours des mois de janvier et février, plus de 1,5 km de fossés ont été curés grâce à un système ingénieux (une pelle à roue équipée d'un godet trapézoïdale particulièrement performant (environ 40% plus rapide que le système de curage par tracto pelle) et confortant les bas côtés par son appui régulier sur les talus.



Commission Culture et Communication

La commission Culture et Communication s'est réunie récemment en mairie, afin de faire le point sur les principaux dossiers en cours et les actions à mener pour dynamiser la vie culturelle à Nervieux. Autour de Jacques Guillermet vous reconnaitrez de gauche à droite, Solange Dutour, Laurence Couble, Françoise Giroux, Hervé Castaings, JF Bazzara ainsi que JL Durris qui transmettait les informations sur les dossiers menés depuis 2001.

Plusieurs pistes de réflexions sont déjà engagées, pour parvenir, avec les associations du village à relancer l'activité culturelle, la fréquentation de la bibliothèque avec des solutions originales. Le programme vous sera dévoilé dans les mois prochains à travers des manifestations, des rencontres...(à découvrir le moment venu).



Le Conseil des Sages

De quoi s'agit-il?

Nous partons de l'idée que certains habitants de Nervieux « devenus sages avec l'âge » peuvent utilement apporter à la commune leur expérience leur connaissance du village, leur bon sens et leur sagesse.

Tout ceci sur des grands projets mais également sur des éléments concrets de notre vie quotidienne.

Comment cela fonctionne?

Ce conseil se réunira 3 à 4 fois par an, le samedi matin en mairie (durée 1h-1h30) avec la participation de 3 élus:

Laurence Couble

Eric Boyer

Serge Tamain

Combien de sages dans ce conseil?

Nous pensons qu'un groupe d'une dizaine de volontaires, devrait être suffisant pour un bon fonctionnement et une bonne réflexion.

Concrètement?

Ce conseil des sages aura un avis « consultatif » sur les

différents dossiers examinés, mais ses observations et ses recommandations seront bien entendu pris en compte dans la mesure de l'intérêt général.

Si ce conseil des sages avait existé par le passé, à titre d'exemple, il aurait sûrement été consulté sur

- la dénomination des rues et places du village
- la réalisation de la maison des associations
- la réfection de la fontaine de Nervieux.

Qui peut en faire partie?

Vous!.. Si vous avez plus de 65 ans. Et si vous avez envie de consacrer un peu de temps à ce projet (il n'y a pas d'engagement formel sur la durée de votre éventuelle participation, mais une durée de 2 ans nous paraît raisonnable).

Comment procéder ?

Tout simplement en vous manifestant auprès d'un élu ou auprès de la mairie (tél :04 77 28 12 09). Notre objectif est de mettre en place tout ceci avant l'été afin de réunir notre premier conseil des sages dès Septembre 2008.



Serge Tamain
Adjoint au Maire

Arrivée de l'A 89

Balbigny sera le centre de la base administrative regroupant en permanence un minimum de 50 personnes.

300 à 500 personnes chercheront à louer sur le territoire des 13 communes de la communauté de Balbigny dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A 89.

Pendant une durée de 4 ans les ouvriers devront se loger à proximité du chantier.

Si vous pouvez répondre à leur demande, faites le savoir en Mairie.

- *Logement chez l'habitant
- *Appartement à louer
- *Terrain pour positionner des caravanes



Arrêt pipitoresque sur l'autoroute A 89

Opération 1 arbre pour la vie

Dans le cadre des actions menées depuis 2001 par la commune, et afin d'améliorer le cadre de vie locale, plus de 8 arbres ont été plantés sur le nouveau parking contribuant ainsi à la lutte contre l'effet de serre.

Les nouveaux éclairages publics du parking et du chemin des écoliers sont équipés de lampes à basse énergie pour réduire la consommation électrique.

A titre d'exemple, la puissance cumulée des 3 éclairages de la cour de l'école et de la montée ne dépasse pas 350 watts, soit l'équivalent de 2 lampes de salon, alors qu'elles éclairent plus de 3000m².

Le développement durable, Nervieux participe !!

